

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)
 établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°	1RHP1309a	du	15/11/2012	MISE A JOUR du	01/03/2016
SOCIETE TITULAIRE			PRODUIT		
SIGNAUX GIROD			ALBIZZIA VNTP¹		
BP 30 004 - BELLEFONTAINE 39 401 MOREZ Cedex FRANCE			Nature du produit Pe		

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT			
Peinture à l'eau rétro réfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.			
Conditions limites d'application * :	T° mini : 8 °C	T° maxi : 45 °C	Hygrométrie maxi : 80 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)			

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Machine automotrice avec 1 pistolet et 2 distributeurs de saupoudrage

DIMENSIONNEMENT DES PROFILS				
Hauteur : /	Largeur : /	Longueur : /	Diamètre : /	Espacement : /

DOSAGES PRODUITS			
DOSAGES APPLIQUES :			
PRODUIT :			
Produit de base		100 %	Dosage humide 670 g/m ²
SAUPOUDRAGE :			
Mélange Saupoudré	(- STARLITEBEAD 1000 GV (MBGV3A6T) - POTTERS)	65 %	Dosage utile 750 g/m ²
Billes Saupoudrées	(- 600-125 AC90 (MB3B2TAC90) - POTTERS)	35 %	

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :									
T° air :	22 °C	T° sol :	26 °C	Hygrométrie :	55 %	Vent :	6 km/h	TEMPS DE SECHAGE :	7 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.64 g/ml	39.6 %	76.0 %	

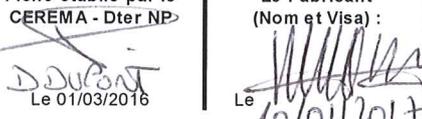
RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL									
CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR 15.36	à	16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX			Application en : 2011 - R246		PMT : 0.95 mm		2011	8100	18

CARACTERISATION DU PRODUIT :
 (Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues	Visibilité de nuit			Adhérence SRT	Visibilité de jour		
	RI (sec)	RI (pluie) (mcd.m-2.lx-1)	RI (humide)		Chromaticité (x) (y)		Qd (mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	35	35	0.45			100
Etat neuf	441	35	61	0.48	0.3233	0.3415	148
(P2) 100000	441	35	92	0.49	0.3261	0.3440	122
(P3) 200000	372	35	103	0.48	0.3271	0.3452	119
(P4) 500000	359	35	63	0.51	0.3259	0.3443	120
(P5) 1000000	212	9*	13*	0.48	0.3273	0.3469	123
(P4) 500000	R5	RR2	RW3	Classe S1	/		Classe Q2

(*) hors norme

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)
 Organisme Technique représenté par : CEREMA
 Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	Fiche établie par le CEREMA - Dter NP
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine	Le Fabricant (Nom et Visa) :
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :	Le
	

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
 ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUalification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
 Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08
 tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
 APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140